



---

## Recensement de la population 2025 du 16 janvier au 22 février 2025

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

Le recensement de la population va se dérouler dans notre commune du 16 janvier au 22 février 2025. Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement portera sur 8 % des logements.

Un agent recenseur recruté par la mairie est susceptible de se présenter chez vous muni de sa carte officielle.

Il vous remettra en main propre ou déposera dans votre boîte aux lettres une notice avec vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) sur lequel vous pourrez vous connecter avec votre code d'accès et votre mot de passe.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (participation financière de l'Etat, ouverture d'une crèche, construction de logements...).

Il est essentiel que chacun y participe.

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement. Certains quartiers ont été tirés au sort pour répondre à l'enquête Familles. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra où vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Les informations personnelles que vous renseignerez sont protégées. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires ; vos noms et adresse ne sont ni enregistrés ni conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le service de la mairie à l'Espace Gonat rue de l'Ancien Hôtel-Dieu se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, ou consulter le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### Espace G.Gonat

Rue de l'Ancien Hôtel-Dieu  
45500 Gien  
Tél : 02 38 05 15 92

### Horaires

Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30  
Samedi : Fermé